



2016

Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire



**Du
19/11/2016**

*Par
Pierre Louis LE MESLE*



Le samedi 19 novembre, l'AÉRO MODEL CLUB de CHATEAUDUN a tenu son assemblée générale ordinaire dans la salle du Club, Maison des Associations, 6 avenue du général de Gaulle à CHATEAUDUN.

Membres du conseil d'administration présents :

M. Pierre Louis LE MESLE	Président
M. François BARRAULT	Secrétaire
M. Stéphane NADLER	Trésorier
M. Thierry PIZANTI	Vice-président

M. Jacques GREGOIRE
M. Pascal DA NAZARE
M. Philippe BRICE
M. Gérard VIOLON

Autres membres du club présents: 8
Personnes absentes excusées : 3

Le président Pierre Louis LE MESLE ouvre sa 6^{ème} assemblée générale, la 46^{ème} depuis la création du club en 1970 et remercie l'ensemble les membres présents.

RAPPORT MORAL PRESENTE PAR LE PRESIDENT

Le président Pierre Louis LE MESLE, remercie Madame PETIT Nicole, Conseillère municipale déléguée aux Associations et Animations qui a honoré l'assemblée de sa présence en représentant Monsieur Alain VENOT, Maire de la Ville de CHATEAUDUN.

Il précise qu'à la vue du nombre de personnes présentes à cette assemblée, le quorum est atteint, l'assemblée peut donc librement délibérer.

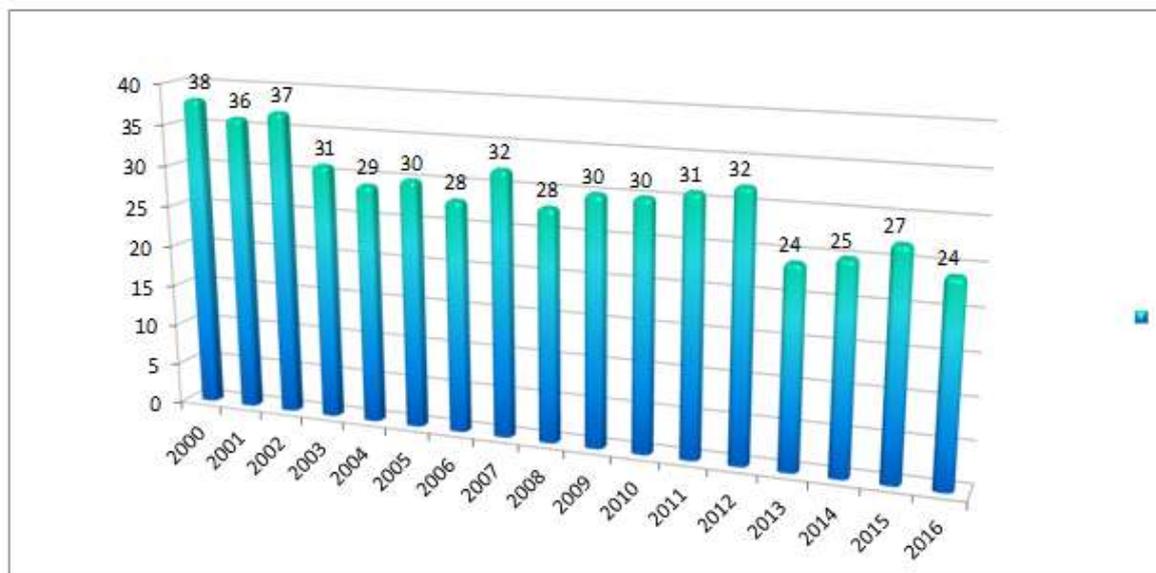
Il commente ensuite sa présentation sur le bilan annuel de l'Association pour la saison 2015-2016. Ce bilan montre une légère baisse du nombre d'adhérents inscrits au club à fin novembre 2016 par rapport à l'année 2015, soit un effectif de 24 personnes.

- 18 licences séniors dont 17 hommes et 1 femme
- 6 cadets / juniors

Le président donne la liste des personnes qui ont quittées l'association : Messieurs Roger BERGEVIN, Philippe JOURNET et Arnault LANCELOT soulignant pour ces 2 derniers la cessation d'activité de notre sport loisir puisqu'aucune demande de transfert de licence n'a été demandée à ce jour. Puis il présente la localisation géographique des 24 membres de l'association et l'activité.

Celle-ci est stable depuis plusieurs années avec un effectif depuis 2013 fluctuant entre 24 à 27 membres pour une pratique essentiellement tournée vers le vol à voile.

Evolution du nombre de Licenciés depuis 2000



La catégorie F5j a pris une bonne place au sein du club. Elle est de loin la catégorie la plus pratiquée par ses membres et par le nombre de compétitions disputées à travers la France.

Ainsi le logo sur notre polaire à l'image de notre Club et de la ville de Châteaudun a été vu et est maintenant largement connu sur les terrains, dans la pratique de notre sport. L'Aéro-Model-Club de CHATEAUDUN fait partie des clubs les plus représentatifs.

Chaque samedi les membres sont relativement nombreux à venir s'entraîner sur le terrain et plus encore depuis qu'il est permis de pratiquer notre loisir tout les jours de la semaine.

Les 3 disciplines Fédérales de planeurs en vol thermique pratiquées se portent bien : F3Q – F3J - F5J restent bien représentés, avec une très forte participation aux concours pour cette dernière.

Le vol de loisir avion motorisé a été absent cette année. Le manque de candidat à l'école de pilotage en est une raison. Mais 2017 pourrait voir une nouvelle dynamique dans ce domaine.

Pierre Louis LE MESLE fait remarquer qu'une bonne ambiance et un bon esprit règne toujours au sein du club. Le noyau dur reste bien soudé et c'est tout cela le plus important.

Il parle ensuite des conditions météorologiques catastrophiques de la fin du mois de mai et juin qui ont imposées l'annulation de 2 de nos compétitions prévues au calendrier.

Le F5J du 29 mai et le F3Q des 18 et 19 juin qui a été reporté au 8 et 9 Octobre dernier. Cependant, même s'il y a report, précise t'il, ces annulations ne sont pas propices à une bonne gestion des dépenses occasionnées pour leur organisation. Le report sur des mois où l'ensoleillement est plus risqué et où les températures de fin de saison sont plus fraîches, est toujours un pari. Malgré tout, le report du Concours F3Q a été un pari réussi.

Le président enchaine sur les retombés de la Loi Drone qui a été votée à l'Assemblée Nationale au mois d'Octobre en présentant aux membres ses conséquences.

EN RESUME LES VRAIES CONTRAINTES DU PROJET DE LOI POUR L'AEROMODELISME S'APPLIQUANT AUX AEROMODELES D'UNE MASSE SUPERIEUR A 800g

- 1) Pratique dans un cadre agréé ou une zone identifiée à cet effet (notamment site de vol déclaré à la DGAC):
 - Formation du télépilote.
 - Enregistrement des l'Aéromodèles.

- 2) Pratique de l'aéromodélisme hors cadre agréé ou zone identifiée à cet effet :
 - Formation du télépilote.
 - Enregistrement des l'aéromodèles.
 - Dispositifs de signalement (électronique ou numérique, lumineux, sonore).
 - Dispositif de limitation de capacités.

Le président annonce ensuite :

- La fusion du CRAM et du CDAM28 qui a eu lieu le 27 août dernier lors du Comité Directeur du CRAM Centre et la création de la LIGUE d'Aéro-Modélisme Centre Val de Loire.
- Le 30 septembre a vu la dernière AG du CDAM 28 et sa dissolution.
- Le 3 décembre aura lieu l'officialisation et donc la 1^{ère} AG de La LIGUE Centre Val de Loire.
- Malgré cela, seuls 2 départements de la Région, le 18 et le 37, conservent leur CDAM et le souhait de conserver un délégué au sein du département demeure et pourrait être le président de l'ex CDAM28 dissout.

Du fait de la disparition du CDAM 28 notre budget sera amputé d'une subvention (~350€) pour l'année 2017.

Le président remercie les 3 retraités qui, tout au long de la saison, ont donnés de leur temps pour tondre et entretenir les pistes et parkings, entretenir les tables et faire les diverses réparations nécessaires, tel que le redressement des poteaux et le remplacement des quelques planches défectueuses de la barrière.

Il remercie également François BARRAULT pour la découverte, l'aide à l'installation du nouveau conteneur qui a donné une nouvelle zone de stockage disponible sur le terrain.

Le Terrain

➤ **Aménagement**



- **Merci à nos 3 retraités pour le maintien régulier des installations :**
Tontes des pistes et parking – réparations et entretien du matériel.



Le Terrain

➤ **Aménagement**

- Poursuite et fin de la remise en état de la barrière sur toute sa longueur par **Philippe BRICE** et **Daniel BRUTEL**, pose de planches neuves.



Le Terrain

➤ **Aménagement**

- Installation d'un conteneur : initié mi-juin par **François BARRAULT** et **Pierre Louis LE MESLE**, l'installation a été terminée fin juin.
mise en peinture début septembre par l'ensemble des membres.

Cette installation a permis de libérer de la place dans le bungalow donnant à celui-ci plus de confort et lui rendant sa fonction d'accueil.



Le Terrain

➤ **Aménagement**



Pierre Louis LE MESLE fait part de l'abandon du projet PIOUPIOU, car l'entreprise qui le produit ayant connue en début d'année quelques difficultés de fabrication, ne nous a pas encouragé à le poursuivre.

Le Terrain

➤ **Projets d'aménagement 2017**

- Le carrelage de l'avant du bungalow reste toujours à remettre en état.
- Remplacement du contre plaqué des tables
- Amélioration des zones des bases (blocs ciment)
- Achat de plan de table et tréteaux
- Etagères pour améliorer le rangement du conteneur

Pour le projet d'achat de plan de table, Pierre Louis LE MESLE, ayant vu un chantier de démolition le long de l'Avenue Albert Schweitzer, demande à Madame PETIT Nicole si la Mairie de CHATEAUDUN pourrait aider l'Aéro-Model Club de Châteaudun à récupérer 3 ou 4 portes en bois d'entrée d'appartement provenant de ce chantier. Madame PETIT donnera des éléments de réponse après renseignements sur la faisabilité de cette action.



L'Ecole de pilotage

Elle se poursuit discrètement au sein des familles puisque Simon MAILLE a été lâché le 1^{er} Novembre.



Pas d'activité d'écolage sur le terrain jusqu'à Octobre 2016. Depuis 1 licence découverte est en cours jusqu'en décembre à la suite de notre participation à la fête des Associations de la Ville de CHATEAUDUN.

Le président informe qu'après l'école de pilotage, il existe, pour les élèves allant jusqu'à la pratique de la compétition, une bourse dédiée et que notre jeune compétiteur Nicolas CHANSARD en a bénéficié.

Les Manifestations

Le président présente ensuite le bilan des manifestations qui se sont déroulées tout au long de la saison

Cette année 6 concours F5J ont vu une grande participation de nos compétiteurs (entre 6 et 9 pilotes) dont une belle participation à la dernière Coupe de France à Saint Martin le Beau.

Il y a fort longtemps qu'une telle représentation en force de notre Association, dans une catégorie avait été réalisée.

Le F5J est maintenant la catégorie dans le Club la plus concourue.

L'A.M.C.C. s'est déplacé sur :

- ▶ 20 compétitions de F5J
- ▶ 5 compétitions de F3J
- ▶ 5 compétitions de F3Q
- ▶ 3 compétitions de F3K
- ▶ 1 compétition de FF2000
- ▶ 1 compétition de Durée-Précision



Les Manifestations



Les concours organisés par le Club sur son terrain de NOTTONVILLE

- Le 21 et 22 Mai un concours de vol à voile F3J (planeur de durée).
24 concurrents se sont battus avec l'aérologie pour aller jusqu'au bout des 10 minutes de vol imposées par cette discipline et faire le meilleur score après un atterrissage de précision dans une cible.



- Le 24 Juillet une Rencontre de Grands Planeurs.
Malgré la date un peu avancée par rapport à celle de l'année dernière, celle-ci n'a pas démerité et les très bonnes conditions météorologiques ont permis aux 21 pilotes présents de faire évoluer leur modèle dont les plus spectaculaires mesuraient une envergure supérieure à 6 mètres.



- Le 11 Septembre un concours F5J réunissant, sous un soleil digne d'une journée de printemps, 37 pilotes, soit 12 pilotes de plus qu'en 2015, ce qui confirme le fort engouement pour cette discipline et qui ont une fois encore fort apprécié l'apéritif surprise du club.



- Le 2 octobre un concours de Durée-Précision où 13 pilotes ont montrés leur talent de pilotage pour remplir le contrat des 45 minutes de vols totalisées sur 5 manches.
- Le 08 et 09 Octobre un concours de vol à voile Durée-Vitesse (F3Q).
16 compétiteurs habitués dans cette catégorie sont venus s'affronter sous un temps radieux.



Tous les concours se sont parfaitement déroulés et ont connus un grand succès.
Le taux de participation a été légèrement en hausse, malgré l'annulation du concours F5J prévu en Mai et le report du concours F3Q en Octobre, pour raison d'intempéries.



Les déplacements

Les membres compétiteurs du club se sont déplacés sur les concours :



- En F3J à : Brétigny – Dijon – Étrépany.



- **En F3Q à :** – Romilly sur Seine – au Championnat de France à Surin – Senlis - Villeparisis



- **En FF2000 à :** Blainville Crevon – Etrepagny



En F5J à : Martot – Le Tréport – Chartres - Le Perray en Yvelines - Brétigny – Brafim-Tarragone(Inter-tour en Espagne) – Nantes - Etrepagny – la Coupe de France à Saint martin le Beau où notre plus jeune pilote est monté sur la 2^{ème} marche du podium dans la catégorie des cadets/juniors – Le Coudray Monceau – Ashurst (Eurotour Angleterre) – Angers (Eurotour Loire Valley Trophy) – Crespière



- **En F3K:** au Mans – à Mosselle

Localisation des rencontres nationales et inter 2016



Cette année : les membres compétiteurs se sont classés 76 fois en dehors de nos propres compétitions.

29062 km Aller et Retour ont été parcourus par les compétiteurs.

36 concours ont été disputés à travers la France et l'étranger soit autant qu'en 2015

Le président remercie tous les membres compétiteurs qui, par leur motivation, se sont déplacés dans les concours et ont remportés 20 podiums, ce qui est un très bon résultat.

Toutes les courbes des graphiques montrent que le club est toujours en progression et très actif malgré son petit effectif.



Les Aides et Subventions

Pierre louis LE MESLE montre ensuite le détail des aides et subventions reçues pour l'année 2016. Comme les années précédentes, elles ont été au nombre de 5. Il profite de la présence de Madame PETIT Nicole pour remercier vivement la Ville de CHATEAUDUN qui apporte largement son aide et contribue à la réussite des objectifs et au bilan de l'Association, les licenciés pour leur contribution, le CDAM28, la Fédération Française d'AéroModélisme et le Conseil Départemental.

Le président présente le détail de notre bilan au niveau fédéral et souligne la belle progression depuis l'année 2006. Notre Club se classe 138^{ème} sur le plan national sur un total de 844 clubs, alors qu'il était classé 60^{ème} en 2015 et 92^{ème} en 2014. Une légère baisse dans le classement dû en partie à une moins grande participation aux Championnats de France car seul celui du F3Q à Surin a été concouru par un membre.

Subventions FFAM depuis 10 ans

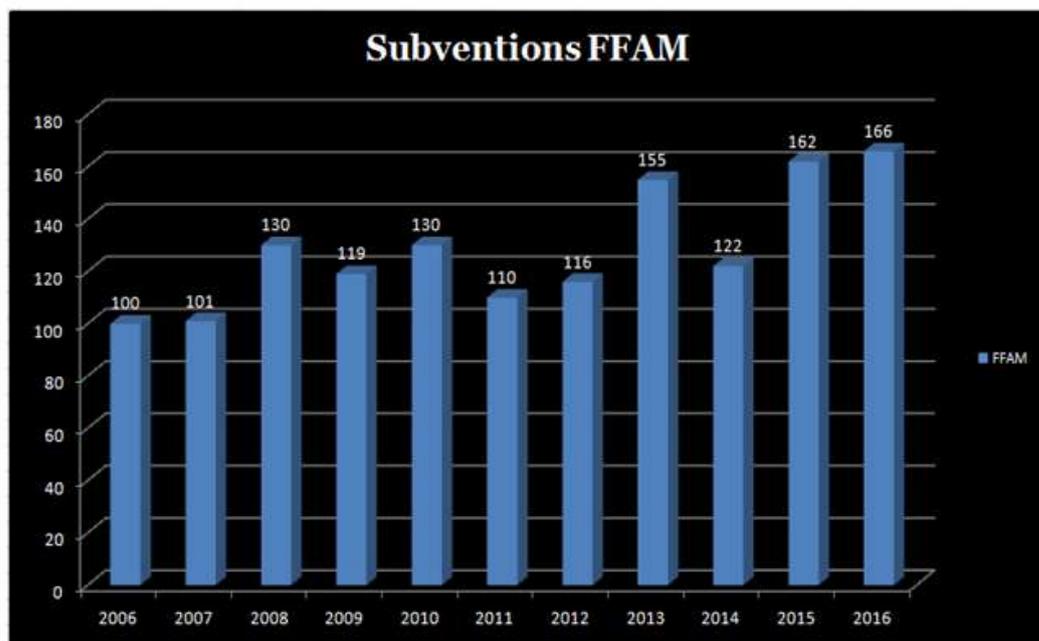
Une belle progression sur 3 ans au niveau de la subvention fédérale – léger fléchissement sur le classement 2016

En 2016: 138^{ème} / 844
Clubs Affiliés.
(4330 points)

En 2015: 60^{ème} / 841
Clubs affiliés.
(5975 points)

En 2014: 92^{ème} / 856
Clubs affiliés.
(5155 points)

En 2013: 166^{ème} / 815
Clubs affiliés
(2290 points)



Pierre Louis LE MESLE fait part de son inquiétude concernant la création de la Ligne Centre Val de Loire par la fusion du CRAM Centre et du CDAM28, entraînant la disparition de la subvention que l'association recevait de ce dernier. Soit une perte non négligeable d'environ 13% du total de nos subventions.

De ce fait l'année 2017 verra moins d'investissements et une plus grande rigueur des dépenses dans l'organisation des compétitions.

Le président montre à ce propos un tableau sur les recettes et dépenses des compétitions organisées par l'association et l'incidence quelles peuvent avoir sur le budget (voir annexe 2)

 **La Communication**

Le président présente ensuite les moyens de communication qui ont été mis en œuvre cette année et plus particulièrement la publicité faite grâce au port de la tenue à l'image du Club et de la Ville de Châteaudun. Celle-ci ne passe pas inaperçue sur les terrains. Il montre également la nouvelle plaquette qui présente notre Association aux travers de son Activité, Notre Passion, les Disciplines Pratiquées, nos Coordonnées. Ce nouveau support de communication fût largement diffusé lors de la fête des Associations le 10 septembre. (Voir Annexe 4)

La Communication



- Notre tenue, polaire, polo et casquette à l'image du Club et de la Ville de CHATEAUDUN nous aide à nous faire connaître.



➤ Nous ne passons pas inaperçu sur les terrains

La Communication

- Participation à la Fête des Associations



La Communication



- La nouvelle plaquette du Club, initiée par **Pierre Louis LE MESLE** devient un nouvel outil de communication. Elle a été largement diffusée lors de la fête des Associations de la Ville de CHATEAUDUN



A la fin de la présentation du rapport moral et sportif, Pierre Louis LE MESLE présente de bilan financier et budget prévisionnel de l'association.

AERO-MODELE-CLUB de CHATEAUDUN			
Bilan Financier Saison 2015 / 2016			
RECETTES	Montant En Euro	DEPENSES	Montant En Euro
Licences	1977,00 €	Licences	990,00 €
Subventions	2358,00 €		
Compétitions	1385,50 €	Compétitions	1176,61 €
Ventes magasin	987,42€	Achats magasin	1805,94 €
Divers	78,00 €	Divers	343,06 €
Intérêts	141,74 €	Frais de terrain	1951,28 €
		Cotisations assurances	310,00 €
		Matériels	536,72 €
		Investissement	1200,00 €
		Réunions	188,80€
		Virement internes	82,11
		Sous total	8584,52 €
		Bénéfice/Déficit de l'exercice	-1656,86 €
Total	<u>6927,66€</u>	Total	<u>6927,66 €</u>
Soldes des comptes au 31/10/2016			
Banque	613,95 €	Disponible au 31/10/2015	9088,88 €
Caisse	18,07 €	Déficit de l'exercice 2015	-1656,86 €
Compte épargne	6800,00 €		
Disponible au 31/10/2016	<u>7432,02 €</u>		<u>7432,02 €</u>

Un bilan négatif est en partie dû à l' occasion d'achat (prix très intéressant) du conteneur qui n'avait pas été réellement budget.

Le budget 2015-2016 et le budget prévisionnel 2016/2017 (voir annexe3) sont approuvés à l'unanimité.

A l'issue de cette partie de présentation du bilan de l'année 2015 / 2016, l'Assemblée passe à l'élection du Conseil d'Administration et à l'élection de son Président.



Présentation du tiers sortant:

4) Election du conseil d'administration

- Président : LE MESLE Pierre Louis
- Secrétaire : BARRAULT François (Membre sortant)
- Trésorier : NADLER Stéphane
- Conseiller Technique : PIZANTI Thierry (Membre sortant)

Membres

GREGOIRE Jacques
MAILLE Jérôme
Philippe BRICE (Membre sortant)
DA NAZARE Pascal
VIOLON Gérard



Le président demande aux personnes du tiers sortant s'ils renouvellent leur candidature. Ils sont tous favorables pour renouveler leur participation et à l'issu d'un vote à mains levées, ils ont tous été réélus à la majorité pour un nouveau mandat de 3 ans.



Constitution du bureau

Après délibération, sont reconduit dans leur fonction :

Président :	Pierre Louis LE MESLE
Secrétaire :	François BARRAULT
Trésorier :	Stéphane NADLER
Vice-président :	Thierry PIZANTI

Les membres du conseil d'administration sont :	Jacques GREGOIRE
	Pascal DA NAZARE
	Jérôme MAILLE
	Philippe BRICE
	Gérard VIOLON

Le président remercie les membres du club, pour la confiance, qu'ils lui témoignent.

Madame PETIT Nicole quittant l'assemblée, le Président Pierre Louis LE MESLE l'a remercié très chaleureusement pour avoir bien voulu participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Aéro-Model-Club de Châteaudun.

Cotisations 2017

Les cotisations de la Fédération Française d'Aéromodélisme ainsi que l'abonnement à la revue "AEROMODELES n'ayant pas évoluées pour la saison 2016/2017 ", le Bureau propose de maintenir les mêmes montants que ceux de l'année 2016. Le tableau des cotisations pour l'année 2017 est le suivant :

Part FFAM	Part CLUB	Catégorie	Cotisation
17,50 €	16,50 €	Licences cadets (moins de 14 ans au 1 ^{er} janvier 2017)	= 34 €
24,50 €	24,50 €	Licences Juniors 1 (+ 14 ans et – de 16 ans au 1 ^{er} janvier 2017)	= 49 €
34,50 €	33,50 €	Licences Juniors 2 (+ 16 ans et -18 ans au 1 ^{er} janvier 2017)	= 68 €
54 €	53 €	Licences Adultes (+18 ans au 1 ^{er} janvier 2017)	= 107 €
23 €	23 €	Licences encadrement (Quel que soit l'âge) avec abonnement	= 42 €

A l'unanimité, le tableau des cotisations est adopté.

Certificat Médical

Le Président fait part qu'à partir du 1^{er} juillet 2017, les certificats médicaux exigés pour la pratique de notre Sport, deviendront valides pour une durée de 3 ans. La période jusqu'au 30 juin 2017 sera une période de transition, pour donner le temps nécessaire à la mise en place de ce nouveau dispositif par la Fédération Française d'AéroModélisme.

Calendrier des manifestations organisées par l'A.M.C.C. pour la saison 2017

Pierre Louis LE MESLE propose de maintenir l'organisation des 6 concours fait cette année. Après discussion sur le choix des dates, il est décidé, en accord avec les membres de l'assemblée, qu'ils seront organisés aux dates suivantes :

- Le 8 Janvier, la galette des Rois
- Le 1^{er} Mai, un concours F5J
- Le 20 et 21 Mai, un concours F3J pour la sélection de l'Équipe de France.
- Le 24 et 25 Juin, un concours de F3Q
- Le 27 Août, une Rencontre de Grands Planeurs
- Le 8 Octobre un concours de Durée-Précision,
- Le 22 Octobre, un 2^{ème} concours de F5J
- Le 18 Novembre, l'Assemblée Générale Ordinaire



Questions diverses

Pierre Louis LE MESLE propose qu'à nouveau les membres de l'association participent aux recettes des compétitions organisées par l'association en prenant part à l'inscription. Cette participation, qui avait été supprimée au début de sa présidence, permettrait d'amortir la perte brutale de la subvention du CDAM28, qui interviendra en 2017, en rapportant dans la caisse, la moitié de la somme perdue soit, comme exemple pour cette année, un peu plus de 200€.

Après avoir longuement débattu sur d'autres solutions, la proposition de Pierre Louis LE MESLE est acceptée à la suite d'un vote à mains levées où la majorité des membres présents s'est exprimé favorablement.

Philippe BRICE fait part de sa crainte sur une usure prématurée de la tondeuse du fait d'une tonte trop systématique de la totalité du terrain. Pierre Louis LE MESLE comprend très bien qu'il faille appliquer une méthode pour ne pas fatiguer cet outil. Il préconise que les zones hors piste remorquage, planeurs, parking et devant le bungalow soit tondues en définissant une hauteur de coupe acceptable et sans risque pour la tondeuse. La hauteur de l'herbe doit être maintenue le plus régulièrement possible pour ne pas être amené à couper de hautes herbes rendant la tâche difficile. Pierre Louis LE MESLE précise que la tondeuse KUBOTA est bien dimensionnée pour ce genre de surface, que son utilisation actuelle est beaucoup moins importante que dans le passé où elle était utilisée tous les jours de la semaine, tout au long de l'année aussi comme tracteur. Il souhaite cependant que son entretien soit rigoureux et budgété pour une visite chez un professionnel tout les 2 ans et que le Club assure lui-même les vidanges régulières annuelles.

Philippe BRICE pose la question du devenir de la remorque supportant la cuve jaune servant de réserve d'eau lors des compétitions sur 2 jours dont le timon fût cassé à sa dernière utilisation. Le Président répond que le Club dispose de la remorque beaucoup plus solide de la tondeuse KUBOTA et peut répondre à se besoin, donc cette remorque inutilisable peut être mise à la déchèterie.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Aéro-Model Club de CHATEAUDUN est close. Les personnes présentes sont invitées à boire le verre de l'amitié qui sera suivi d'un repas pris en commun.

Le Président

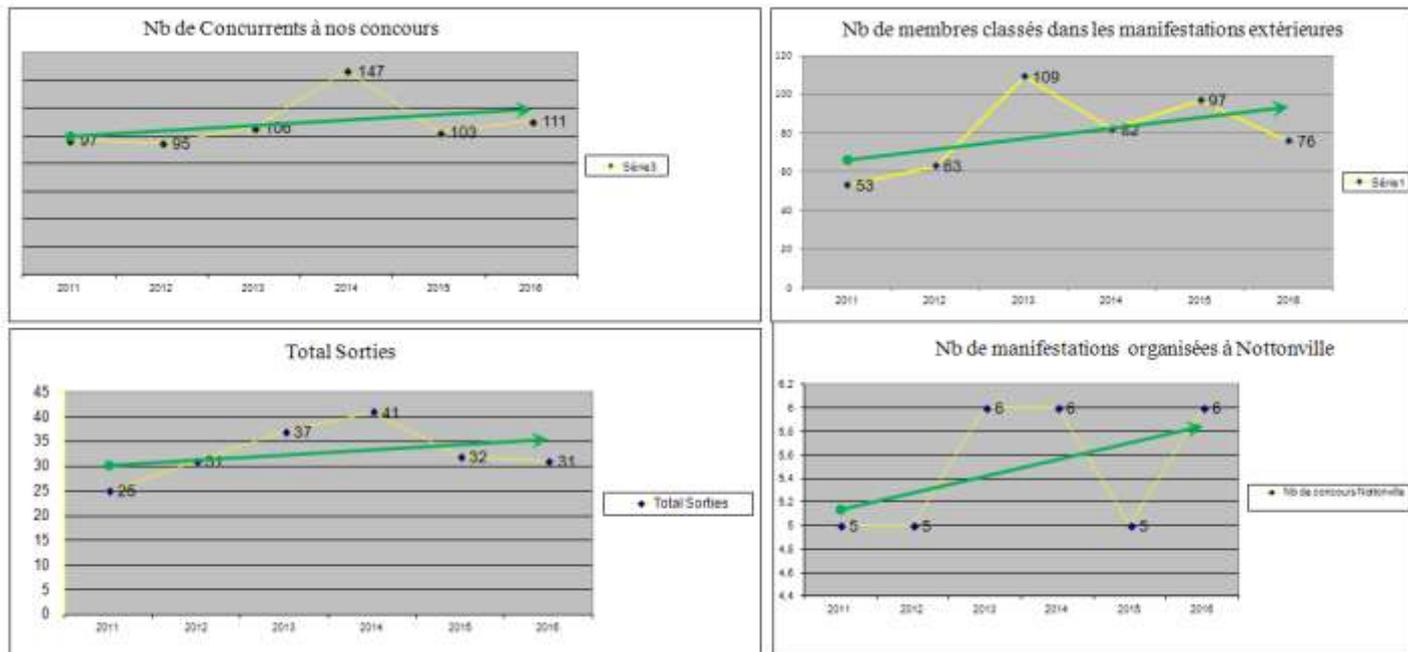
Pierre Louis LE MESLE

Le Secrétaire

François Barrault

ANNEXE 1

Tableau Comparatif des Sorties depuis 2011



ANNEXE 2

3) Compte rendu Financier
Gros Plan sur le bilan des rencontres

Concours 2016 Bilan Brut				
	Crédits	Débits	Soldes	Nb Concurrents ayant participé au financement
F3J mai	854,00€	581,62€	272,38€	24
F5J mai (annulé)	0,00	78,76€	-78,76€	0
F3Q juin (annulé)	0,00€	63,67€	-63,67€	0
RGP juillet	70,00€	0,00€	70,00€	14
F5J septembre	196,00€	138,56€	57,44€	28
DP octobre	64,00€	106,50	-42,50€	9
F3Q octobre	104,00€	140,35€	-36,35€	11
Total	1288,00€	1109,46€	178,54€	

ANNEXE 3

AERO-MODELE-CLUB de CHATEAUDUN			
Budget Prévisionnel Saison 2016 / 2017			
RECETTES	Montant en Euro	DEPENSES	Montant En Euro
Licences	1 977,00 €	Licences	990,00 €
Subventions	1 800,00 €		
Compétitions	1 200,00 €	Compétitions	982,00 €
Ventes magasin	500,00 €	Achats magasin	500,00 €
Intérêts	145,00 €	Frais de terrain	1 500,00 €
		Cotisations assurances	350,00 €
		Matériels	450,00 €
		Investissement	650,00 €
		Réunions	200,00 €
		Sous total	5 622,00 €
		Bénéfice / Déficit de l'exercice 2017	- €
Total	5 622,00 €	Total	5 622,00 €
Banque	613,95 €	Disponible au 31/10/2016	7 432,02 €
Caisse	18,07 €	Bénéfice / Déficit de l'exercice 2017	- €
Compte épargne	6 800,00 €		
Disponible au 31/10/2017	7 432,02 €		7 432,02 €

ANNEXE 4

ACTIVITÉS

A la belle saison, la plupart des membres de l'Aéro-Model-Club de Châteaudun se retrouvent sur le terrain tout les week-ends, lorsque le temps le permet, pour de bonnes séances de vols.

Quelques membres ont une forte motivation pour la compétition et c'est pour la maintenir que chaque année sont inscrits au calendrier, une compétition de planeurs remorqués avec épreuve en durée vitesse (F3Q), une compétition de planeurs mis en altitude à l'aide d'un treuil électrique et atterrissage de précision dans une cible (F3J), une compétition de planeurs à propulsion électrique (F5J) et enfin une compétition ouverte à tout types de planeurs remorqués pour une épreuve de durée et atterrissage de précision dans une zone délimité.

L'activité principale étant le vol à voile radiocommandé, chaque année le club organise aussi une rencontre de grands planeurs afin de réunir les pilotes amoureux des belles machines.

PARTAGEONS NOTRE PASSION

COORDONNÉES GPS DU TERRAIN

Latitude : 48° 7' 7.56"
Longitude : 1° 29' 30.05"
Terrain proche de l'Abbaye du Bois
en bordure de la D357.

A.M.C.C

Aéro-Model-Club de Chateaudun

L'Aéromodélisme,
loisir ou compétition,
un sport, une passion !

PRÉSENTATION DU CLUB

Le Club d'aéromodélisme de Châteaudun (A.M.C.C) est une association qui depuis 1988 est régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 et déclarée en Sous Préfecture d'Eure et Loir (arrondissement de Châteaudun).

Elle est agréée «Jeunesse et Sports» et affiliée :

- à la **FFAM** (Fédération Française d'Aéromodélisme) reconnue d'utilité publique
- au **C.R.A.M** (Comité Régional d'Aéromodélisme du Centre)
- au **C.D.A.M.28** (Comité Départemental d'Aéromodélisme d'Eure et Loir)



Le club dispose d'un local à Châteaudun pour ses réunions, le stockage de son matériel et ses archives. Son terrain d'évolution de 3 hectares se situe sur la commune de Nottonville au lieu-dit «Le Bois».

Il dispose d'une grande piste en herbe de 200 mètres de long sur 20 mètres de large et d'un bungalow équipé pour l'accueil de ses membres et de ses visiteurs.

Une clôture en bois sépare la zone d'évolution de la zone parking.

Le terrain est ouvert tout au long de l'année et les vols sont possibles tout les jours du levé au couché du soleil.



DISCIPLINES ET COMPÉTITIONS

La discipline principale de l'Aéro-Model-Club de Châteaudun est le vol à voile qu'il soit remorqué, treuillé ou à propulsion électrique. Mais les autres disciplines telle que le vol moteur cohabitent également.

Le club dispose de tout les équipements nécessaires à l'apprentissage en double commande des jeunes ou moins jeunes pilotes aussi bien en vol à voile qu'en vol moteur.



L'A.M.C.C rayonne sur tout le territoire français grâce à ces membres compétiteurs en catégorie(s) nationale(s) :

- **F3Q** : compétition de vol à voile remorqué avec épreuve de durée/vitesse
- **FF2000** : compétition de vol à voile de durée, treuillage par sandow

En catégorie nationale et internationale :

- **F3J** : compétition de vol à voile de durée, treuillage manuel ou électrique
- **F3K** : compétition de planeurs lancés main
- **F5J** : compétition de vol à voile de durée, planeurs à propulsion électrique.



NOUS CONTACTER

Pierre-Louis LE MESLE
Président de l'A.M.C.C

Tél : 07 89 37 31 59

Mail : plemesle@sfr.fr

François BARRAULT
Secrétaire

Tél : 06 25 69 14 64

Mail : fbarrault@dhennin.fayat.com



<http://www.amcchateaudun.net>

COTISATIONS 2016

Les tarifs qui vous sont présentés ci-dessous sont valides jusqu'au 31/12/2016.

ADHÉRENTS	FFAM 2016 AMCC 2016
Adulte (+ de 18 ans au 01/10)*	107 €
Junior 2 (+ de 14 à - de 18 ans au 01/10)*	68 €
Junior 1 (+ de 14 à - de 16 ans au 01/10)*	49 €
Cadet (+ de 14 ans au 01/10)*	34 €
Licences encadrement tout âge*	46 €

* Les tarifs des licences intègrent un abonnement par famille à la revue : AERO-MODELE